

LOGEMENT

Une nouvelle association de propriétaires

Le Cercle national des propriétaires de France, qui vient de naître dans le Sud Alsace, veut faire entendre la voix de propriétaires et copropriétaires auprès du gouvernement et des élus nationaux.

Dans la salle, à Saint-Louis, chacun y allait de sa mésaventure avec un locataire en difficulté. Telle dame a perdu presque deux ans de loyers. Tel autre propriétaire se retrouve pris à la gorge. Et Marc Maurer d'expliquer qu'il fonde beaucoup d'espoirs dans une « loi actuellement débattue au Parlement, celle du député Renaissance Guillaume Kasbarian ». Elle propose un durcissement sévère : ramener le délai de recours à un an pour un locataire indécis, contre trois aujourd'hui, et alourdir les peines pour les squatteurs.

« Participer activement au débat »

Marc Maurer est le président d'une nouvelle association, le Cercle national des propriétaires de France. Il a présenté la structure lors de la récente assemblée générale du Cercle des propriétaires et copropriétaires du Pays de Saint-Louis, qui marquait son 25^e anni-



Le Cercle national des propriétaires de France est une nouvelle association présidée par Marc Maurer (assis au centre), ici avec une partie de son comité. Photo L'Alsace/Jean-Christophe MEYER

versaire. Et le président de ce dernier, Gilbert Spéry, de souligner : « Nous nous investissons au niveau local. Et à Paris, on nous considère comme une simple association locale. C'était une justification de tel ou tel élu pour nous envoyer dans les cordes, comme ces députés rencontrés à Toulouse. Alors que les problèmes des propriétaires sont les mêmes partout ! »

C'est ainsi qu'est née la volonté de créer une association à la portée na-

tionale, pour faire remonter les informations au ministère et aux élus nationaux, et « participer activement au débat ». Des contacts seraient déjà pris avec des associations de propriétaires dans différentes régions. Attention, précise Marc Maurer, « pas question de râler, mais d'expliquer aux élus ce dont nous avons besoin ». Ainsi de cette loi Kasbarian à l'étude : les associations de défense des plus démunis crient à l'inhumanité.

« Beaucoup ont besoin des loyers pour leur retraite »

Pour Gilbert Spéry, au contraire, « il y a du bon. Cela ouvre une brèche. Notre but, c'est de montrer qu'il y a des gens qui soutiennent cette initiative, de rappeler au gouvernement qu'il y a beaucoup de propriétaires qui ont besoin des loyers perçus pour leur retraite. »

Taux d'intérêt qui montent en flèche et soucis de financement des futurs propriétaires, inflation galopante fragilisant les locataires qui pourraient avoir des difficultés pour payer les loyers et, conséquence induite et terreur des propriétaires, risque accru de squat... La nouvelle association ne devrait pas chômer. « Ce sont des tendances qui vont se renforcer. Et nous souhaitons prévenir plutôt que guérir. Permettre que se crée un dialogue. Il vaut toujours mieux négocier qu'être contraint à la judiciarisation... Cela vaut pour les propriétaires comme pour les locataires ! »

Jean-Christophe MEYER

CONTACTER Par courriel :

proprietairesdefrance@orange.fr.
La cotisation est de 50 €.

Les membres peuvent être des personnes morales - d'autres associations qui, ainsi, se fédéreraient - ou des membres individuels.